

# Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2017

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au Budget Primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRe du 7 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour le Syndicat. Elle sera, comme le Budget Primitif, disponible sur le site internet du Syndicat.

Le Budget Primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2017 a été bâti sur les bases du rapport d'orientation budgétaire présenté le 31 janvier 2017 et établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services,
- Continuer le programme d'investissement sur de nouveaux procédés de précollecte (bornes enterrées, etc.),
- De ne pas augmenter les contributions budgétaires demandées aux collectivités adhérentes au Syndicat.

Le projet de Budget Primitif est présenté avec la reprise des résultats de l'exercice 2016.

## Contributions pour 2017

Les ressources propres du Syndicat sont notamment et principalement constituées des contributions de ses membres à savoir :

- La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts pour la commune de Méry-sur-Oise,
- La Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes pour la commune d'Auvers-sur-Oise,
- La Communauté d'Agglomération Val'Parisis pour les communes de Beauchamp, Bessancourt, Frépillon Herblay, Pierrelaye, Saint-Leu-la-Forêt et Taverny.

Le montant de ces contributions a été déterminé dans la continuité du débat d'orientation budgétaire. Pour chaque commune, les contributions sont déterminées en tenant des services rendus et des tonnages des flux collectés.

## Budget Principal

Le montant du Budget Principal est le suivant :

BP 2017	DEPENSES	RECETTES
Investissement	1 489 736,35 €	1 489 736,35 €
Fonctionnement	14 274 380,23 €	14 274 380,23 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 764 116,58 €</b>	<b>15 764 116,58 €</b>

## • Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à **14 274 380,23 €** soit un budget en **diminution de 7,5 %** par rapport à celui de 2016 (15 432 782,22 €).

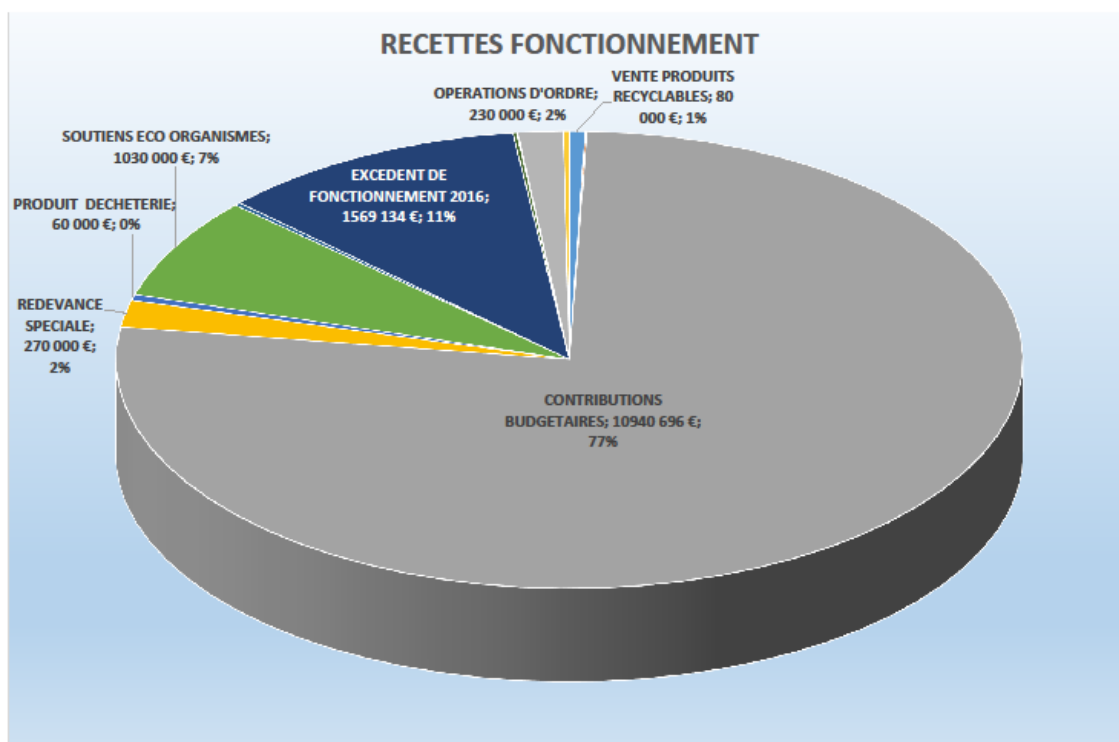
### ○ Recettes de fonctionnement :

Le montant des recettes de la section de fonctionnement s'élève à 14 274 380,23 €.

Elles se répartissent comme suit :

- Le poste le plus important des recettes est constitué par les contributions budgétaires des collectivités adhérentes au Syndicat qui représentent 77 % des ressources du Syndicat soit 10 940 696 €.
- Le deuxième poste est celui des aides des éco-organismes des filières REP (Eco-Emballages, Eco-Folio, Eco-Mobilier, Eco-DDS, OCAD3E) qui représentent 7 % des recettes pour un montant de 1 030 000 €.
- Le troisième poste est celui de la redevance spéciale. Cette redevance est payée par les professionnels dont le volume de bacs est supérieur à 720 Litres. Ce poste représente 2 % des recettes soit 270 000 €.

Enfin, dans les recettes de fonctionnement est inclus le montant de l'excédent cumulé reporté de l'exercice 2016 pour 1 569 134,23 €.



## Recettes de fonctionnement par chapitre – Années 2016 et 2017

Données détaillées :

Article	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2016	2017	Evolution
<b>002</b>	<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 747 920,22 €</b>	<b>1 569 134,23 €</b>	<b>-10%</b>
<b>013</b>	<b>ATENUATIONS DE CHARGES</b>		<b>2 010 €</b>	<b>510 €</b>	<b>-75%</b>
<b>70</b>	<b>PRODUITS DES SERVICES</b>				
7028	Vente de récoltes et de produits forestiers	Vente des produits recyclables	73 500 €	80 000 €	9%
70613	Abon.ou Red. pour enlèvement déchets industriels	Redevance spéciale	270 000 €	270 000 €	0%
70688	Prestations de services-Autres redevances et droits	Vente des composteurs et sacs papiers	12 500 €	9 000 €	-28%
70878	Remboursement de frais autres redevables	Redevance fluides et gardiennage SEPUR	34 000 €	30 000 €	-12%
7088	Autres produits d'activités annexes	Accès à la déchèterie	70 000 €	60 000 €	-14%
		<b>TOTAL</b>	<b>460 000 €</b>	<b>449 000 €</b>	<b>-2%</b>
<b>74</b>	<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>				
74712	Dotations de l'Etat - emplois d'avenir	Remboursement Emploi d'avenir	15 000 €	30 000 €	100%
74718	Dotations de l'Etat - Autres	Remboursement CAE-CUI	10 €	- €	-100%
7472	Dotation région	Subventions déchèterie	10 €	- €	-100%
74758	Part. des autres groupements de collectivités	Contribution CA Val'Parsis	10 277 892 €	9 333 516 €	-9%
		Contribution CC Vallée de l'Oise et 3 Forêts	996 000 €	908 000 €	-9%
		Contribution CC Sausseron impressionnistes	867 600 €	699 180 €	-19%
7478	Participations-Autres organismes	Soutien Eco organismes déchèterie	40 000 €	100 000 €	150%
		Soutien Eco Folio	98 000 €	100 000 €	2%
		Soutien Eco Emballages communication	30 000 €	30 000 €	0%
		Soutien Eco-Emballages tonne triée	690 000 €	700 000 €	1%
		Aides ADEME PLP	100 000 €	100 000 €	0%
		<b>TOTAL</b>	<b>13 114 512 €</b>	<b>12 000 696 €</b>	<b>-8%</b>
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		<b>26 810 €</b>	<b>25 000 €</b>	<b>-7%</b>
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>30 €</b>	<b>40 €</b>	<b>33%</b>
<b>042</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>81 500 €</b>	<b>230 000 €</b>	<b>182%</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>15 432 782,22 €</b>	<b>14 274 380,23 €</b>	<b>-8%</b>

## Données synthétisées :

Article	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2016	2017	Evolution
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	1 747 920,22 €	1 569 134,23 €	-10%
013	ATENUATIONS DE CHARGES	2 010 €	510 €	-75%
70	PRODUITS DES SERVICES	460 000 €	449 000 €	-2%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	13 114 512 €	12 000 696 €	-8%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	26 810 €	25 000 €	-7%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 €	40 €	33%
042	OPERATIONS D'ORDRE	81 500 €	230 000 €	182%
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>15 432 782,22 €</b>	<b>14 274 380,23 €</b>	<b>-8%</b>

**Chapitre 13** : Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

**Chapitre 70** : Il concerne les produits des services et de ventes divers.

Les principales ressources sont constituées par le paiement d'une redevance spéciale par les professionnels dont le volume de bac dépasse un certain volume (70613), la vente des produits recyclables issus de la collecte sélective (7028) et les recettes des dépôts payants à la déchèterie (7088).

D'autres recettes, moins importantes sont prévues telles que les recettes liées à la participation pour l'acquisition de composteurs et la refacturation des fluides au prestataire de collecte dans le cadre de la location du terrain appartenant au Syndicat et lui servant de dépôt pour les bennes de collecte.

**Chapitre 74** : Les recettes de ce chapitre représentent plus de 84 % des recettes et les contributions budgétaires des collectivités membres (74758) représentant à elles seules 77 % des recettes du Syndicat. Ces contributions sont en diminution car les coûts du service du Syndicat sont à la baisse suite au renouvellement des marchés de traitement et d'exploitation de la déchèterie qui ont entraîné une diminution des prix de ces prestations.

A ces recettes se rajoutent les subventions financières versées par les différents éco-organismes (Eco-Emballages, Eco-Folio, Eco-Mobilier, Eco-DDS, OCAD3E) qui dans le cadre des filières de Responsabilité Elargie des Producteurs versent des soutiens financiers au Syndicat. Pour se financer, ces éco-organismes font payer une contribution financière lors de l'achat du produit ou directement au producteur selon les quantités commercialisées. Dans certains cas, les éco-organismes prennent aussi en charge tout ou partie du transport et du traitement des déchets. Les déchets concernés sont les emballages de la collecte sélective, les papiers, les meubles, les déchets d'équipement électrique et électronique et une partie des déchets dangereux (pots de peinture, solvants, etc.).

Ce chapitre comporte aussi les dotations de l'Etat (74712), ce sont les aides perçues par le Syndicat dans le cadre d'emplois aidés.

**Chapitre 75** : Il concerne les autres produits de gestion courante et l'essentiel des recettes de ce chapitre proviennent de la location du terrain appartenant au Syndicat à l'arrière de la déchèterie de Bessancourt et loué au prestataire de collecte pour le dépôt des bennes (752).

**Chapitre 77** : Il comprend essentiellement le remboursement des sinistres par les assurances (7718).

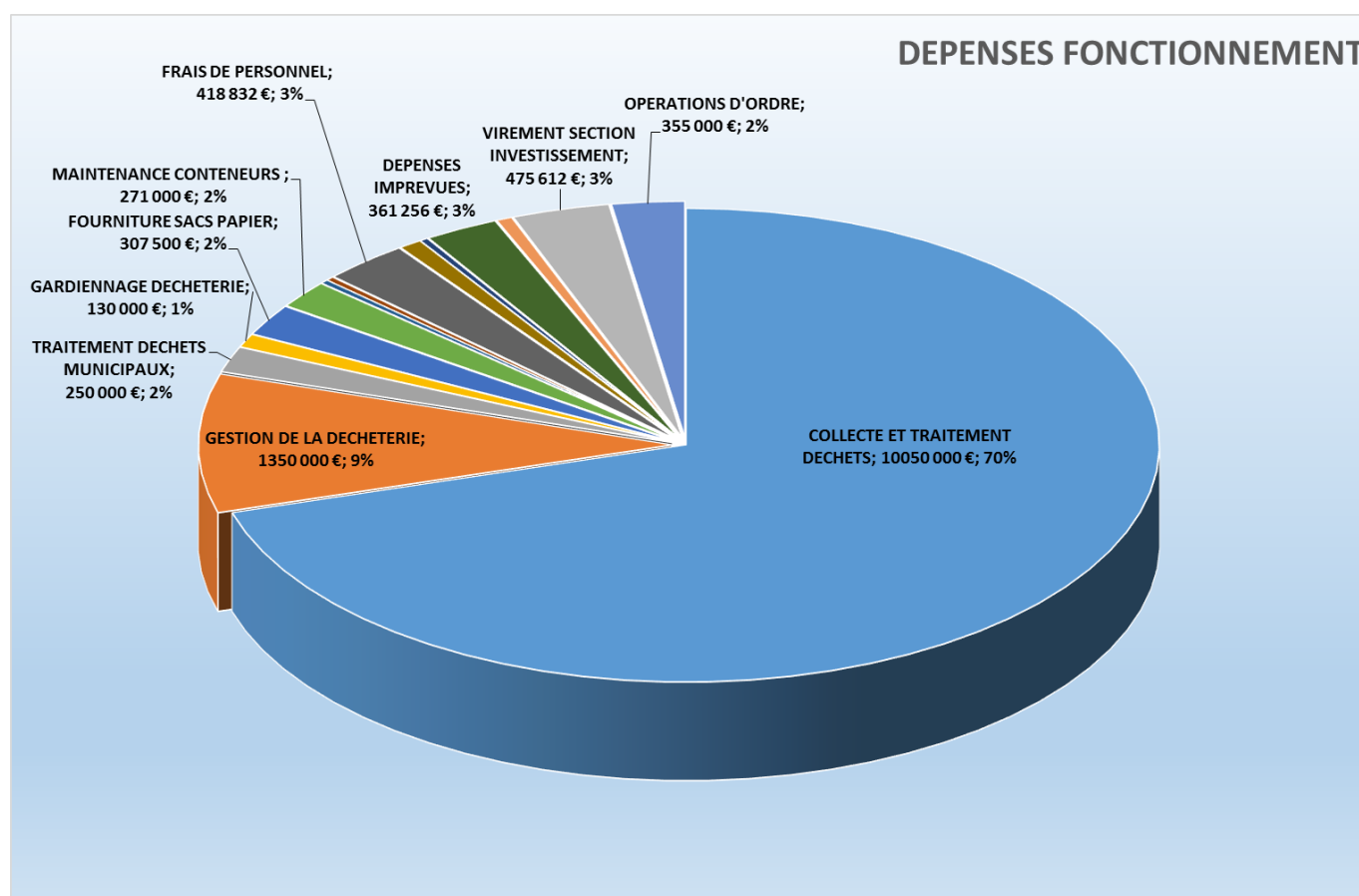
**Chapitre 042** : Il concerne des opérations d'ordre budgétaires et notamment l'amortissement des subventions d'acquisition des bacs roulants et de bornes enterrées.

## ○ Dépenses de fonctionnement :

Le montant des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à 14 274 380,23 €.

Elles se répartissent comme suit :

- Le poste le plus important des dépenses est constitué par les prestations d'exploitation de la déchèterie, de collecte et de traitement des déchets avec un prévisionnel de 11 650 000 €. Ces dépenses représentent 82 % des dépenses de fonctionnement.
- Le deuxième poste est celui du virement en section d'investissement. Cette somme de 475 612 € contribue à l'autofinancement de la section d'investissement
- Le troisième poste est celui des charges de personnel avec 404 686 € qui correspond aux charges de salaires et cotisations salariales et patronales.



## Dépenses de fonctionnement par chapitre – Année 2016 et 2017

### Données détaillées

Article	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2016	2017	Evolution
<b>011</b>	<b>CHARGES CARACTERE GENERAL</b>				
60611	Eau et assainissement		4 000 €	5 000 €	25%
60612	Energie et électricité		26 000 €	15 000 €	-42%
60622	Carburants		2 200 €	2 500 €	14%
60628	Autres Fournitures non stockées	Fourniture sacs papier	290 500 €	307 500 €	6%
60631	Fournitures d'entretien		1 700 €	1 500 €	-12%
60632	Fourniture de petit équipement		5 000 €	3 000 €	-40%
60636	Fourniture de vêtements de travail		1 000 €	500 €	-50%
6064	Fournitures administratives		2 500 €	3 000 €	20%
6068	Autres matériels et fournitures		10 €	500 €	4900%
611	Contrats prestations de service avec entreprises	Collecte et traitement des déchets ménagers	10 584 000 €	10 050 000 €	-5%
		Gestion de la déchèterie + déchèteries mobiles	1 508 100 €	1 350 000 €	-10%
		Traitement déchets municipaux	238 000 €	250 000 €	5%
6135	Locations mobilières		3 600 €	1 500 €	-58%
61521	Entretien et réparation de terrains		10 €	10 €	0%
61522	Entretien et réparation de bâtiments		1 000 €	- €	-100%
61523	Entretien et réparation de voies et réseaux		250 €	- €	-100%
615221	Entretien et réparation de bâtiments		- €	2 500 €	
615231	Entretien et réparation de voies et réseaux		- €	250 €	
61551	Entretien et réparation sur matériel roulant		3 000 €	3 500 €	17%
61558	Entretien et réparation sur autres biens mobiliers	Photocopieur	7 000 €	15 000 €	114%
6156	Services Extérieurs : Maintenance	Entretien-maintenance conteneurs	277 000 €	271 000 €	-2%
		Entretien maintenance bornes enterrées	70 000 €	38 000 €	-46%
		Autres contrats maintenance : chauffage/clim ...	3 000 €	2 000 €	-33%
6161	Primes d'assurances		9 300 €	9 500 €	2%
6168	Autres primes d'assurance		- €	10 €	
6182	Documentation générale et technique		4 000 €	3 500 €	-13%
6184	Versement à des organismes de formation		1 500 €	1 000 €	-33%
6185	Frais de colloques et séminaires		1 000 €	500 €	-50%
6188	Autres frais divers (services extérieurs)		1 000 €	1 000 €	0%
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		2 600 €	1 600 €	-38%
6226	Honoraires		30 000 €	1 800 €	-94%
6227	Frais d'actes et de contentieux		10 €	10 €	0%
6228	Rém. d'intermédiaires et honoraires-Divers		10 500 €	10 €	-100%
6231	Annonces et insertions		6 000 €	6 000 €	0%
6232	Fêtes et cérémonies		2 500 €	3 000 €	20%
6233	Foires expositions		10 €	2 500 €	24900%
6236	Catalogues et imprimés	Guide enfants, affiches, photocopies	10 €	10 €	0%
6238	Publicité, publications, relations publiques - Divers	Réalisation et distribution Guide de tri...	41 000 €	38 580 €	-6%
6248	Transport de biens		1 500 €	2 000 €	33%
6251	Voyages et déplacements		1 000 €	500 €	-50%
6257	Réceptions		10 €	10 €	0%
6261	Frais d'affranchissement		5 000 €	4 700 €	-6%
6262	Frais de télécommunications		10 000 €	7 000 €	-30%
627	Services bancaires		500 €	10 €	-98%
6282	Frais de gardiennage	Frais de gardiennage Déchèterie	130 000 €	130 000 €	0%
6283	Frais nettoyage des locaux		3 800 €	3 500 €	-8%
62878	Remboursement de frais		10 €	10 €	0%
6288	Autres services extérieurs	CIG Confection des paies + informatique	12 000 €	10 000 €	-17%
63512	Taxe foncière		10 €	10 €	0%
6355	Taxes et impôts sur véhicules		10 €	10 €	0%
637	Autres impôts et taxes		200 €	20 €	-90%
65738	Subventions de fonctionnement versées - Autres organismes publics		1 500 €	- €	-100%
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes publics		1 500 €	- €	-100%
		<b>TOTAL chapitre 11</b>	<b>13 304 340 €</b>	<b>12 549 050 €</b>	<b>-6%</b>

Article	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2016	2017	Evolution
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
6218	Autres personnel extérieur - stagiaire		10 €	1 616 €	16060%
6332	Cotisations versées au FNAL		200 €	212 €	6%
6336	Cotisations au CIG et au CNFPT		3 035 €	2 827 €	-7%
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés s/ rém.		90 €	172 €	91%
64111	Personnel titulaire : Rémunération principale		168 900 €	153 459 €	-9%
64112	Personnel titulaire : NBI, Suppl. familial, ind. résidence		10 310 €	9 904 €	-4%
64118	Personnel titulaire : Autres indemnités		63 550 €	53 591 €	-16%
64131	Personnel non titulaire : Rémunération		4 510 €	- €	-100%
64138	Autres indemnités		1 116 €	- €	-100%
64162	Emplois d'avenir		24 100 €	57 377 €	138%
64168	Autres emplois d'insertion		10 €	- €	-100%
6451	Cotisations à l'URSSAF		32 960 €	29 081 €	-12%
6453	Cotisations aux caisses de retraite		58 655 €	52 028 €	-11%
6454	Cotisations aux ASSEDIC		1 700 €	3 457 €	103%
6455	Cotisations pour assurance du personnel	SMACL protection juridique + CNP	17 995 €	20 200 €	12%
6456	Versement au FNC du supplément familial		50 €	505 €	910%
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	Protection sociale des agents	1 585 €	1 273 €	-20%
6474	Versement aux autres œuvres sociales	CNAS	3 030 €	3 030 €	0%
6475	Médecine du travail, pharmacie		1 010 €	606 €	-40%
64832	Contributions au FCCPA		20 €	- €	-100%
6488	Autres charges de personnel	Chèques déjeuner	14 164 €	15 348 €	8%
		<b>TOTAL</b>	<b>407 000 €</b>	<b>404 686 €</b>	<b>-1%</b>
<b>65</b>	<b>CHARGES DE GESTION COURANTE</b>				
6531	Indemnités des maires, adjoints et conseillers	Indemnités du Président	13 065 €	13 220 €	1%
6533	Cotisations retraite des maires, adjoints, conseillers	Cotisations de retraite du Président	865 €	926 €	7%
6541	Admissions en non-valeur	Impayés Redevance Spéciale	10,00 €	5 000,00 €	49900%
65738	Subventions de fonctionnement versées - Autres organismes publics		- €	10,00 €	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes publics		- €	10,00 €	
		<b>TOTAL</b>	<b>13 940,00 €</b>	<b>19 166,00 €</b>	<b>37%</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
66112	Charges d'intérêts des emprunts et dettes	Rattachement ICNE 2015	- 1 500,00 €	- 2 400,00 €	60%
66111	Charges d'intérêts des emprunts et dettes		35 000 €	40 000 €	14%
		<b>TOTAL</b>	<b>33 500 €</b>	<b>37 600 €</b>	<b>12%</b>
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
6711	Pénalités pour marché	Pénalités résiliation marché	10 €	10 €	
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	Titres annulés	10 €	70 000 €	699900%
678	Autres charges exceptionnelles	Remboursement perçu assurance	10 €	2 000 €	
		<b>TOTAL</b>	<b>30 €</b>	<b>72 010 €</b>	<b>239933%</b>
<b>O22</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES</b>				
O22	Dépenses imprévues de la section de fonctionnement		927 318,55 €	361 256,11 €	-61%
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>				
6811 O	Dotations amortis. immobilisations incorporelles & corporelles		311 130 €	355 000 €	14%
<b>O23</b>	<b>VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT</b>				
O23	Virement à la section d'investissement		435 523,67 €	475 612,12 €	9%
<b>TOTAL Dépenses de fonctionnement</b>			<b>15 432 782,22 €</b>	<b>14 274 380,23 €</b>	<b>-8%</b>



## Données synthétisées :

Article	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2016	2017	Evolution
011	CHARGES CARACTERE GENERAL	13 304 340,00 €	12 549 050,00 €	-6%
012	CHARGES DE PERSONNEL	407 000,00 €	404 686,00 €	-1%
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	13 940,00 €	19 166,00 €	37%
66	CHARGES FINANCIERES	33 500,00 €	37 600,00 €	12%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	30,00 €	72 010,00 €	239933%
O22	DEPENSES IMPREVUES	927 318,55 €	361 256,11 €	-61%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	311 130,00 €	355 000,00 €	14%
O23	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	435 523,67 €	475 612,12 €	9%
<b>TOTAL Dépenses de fonctionnement</b>		<b>15 432 782,22 €</b>	<b>14 274 380,23 €</b>	<b>-8%</b>

**Chapitre 11:** Dépenses à caractère général. Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement de structure et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, assurances, contrats de maintenance, etc.

Ce chapitre regroupe aussi les rémunérations des prestataires (maintenance des bacs roulants et bornes enterrées, achat des sacs papier, collecte, traitement, exploitation de la déchèterie, gardiennage de la déchèterie).

Ces dépenses sont globalement à la baisse de 6 %. Ceci s'explique par le renouvellement de marchés du Syndicat qui ont permis une diminution des prix des rémunérations des prestataires pour les marchés de traitement, d'exploitation de la déchèterie (611) ainsi que pour la maintenance de bornes enterrée (6156).

**Chapitre 12 :** Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Il représente 3 % des dépenses de fonctionnement.

Ces dépenses sont stables. Ils incluent le recrutement de deux animateurs en tant que contrats aidés (emplois d'avenir) en remplacement de la conseillère du tri partie en disponibilité courant du dernier trimestre 2016. La volonté étant à budget constant de développer les actions de communication de terrain sur le territoire du Syndicat.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Syndicat dispose de 8 agents en emplois permanents. Les charges de personnel représentent 3 % des dépenses de fonctionnement.

**Chapitre 65 :** Autres charges de gestion courante.

Ce chapitre prévoit le versement des indemnités du Président (6531 et 6533), ainsi que la prise en charge des recettes de redevance spéciale impayées et restant à recouvrer (6541).

**Chapitre 66 :** Intérêts de la dette. Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette (66111). Ce poste est assez stable.

**Chapitre 67 :** Charges exceptionnelles. Dans ce chapitre figure essentiellement les titres annulés d'années précédentes. Cet article permet de faire une régularisation pour une subvention déjà perçue sur un exercice antérieur et la réaffecter dans le bon article budgétaire (673).

**Chapitre 68 :** Dotations aux amortissements. Ce chapitre concerne l'amortissement des biens du Syndicat (véhicules, mobilier, matériel incendie, bornes enterrées, composteurs, conteneurs roulants, etc...). Le volume des amortissements augmente de 14 % du fait de l'acquisition des équipements de précollecte de type bornes enterrées.

**Chapitre 023 :** Virement à la section d'investissement. Cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de 475 612,12 €.

## • Section d'investissement

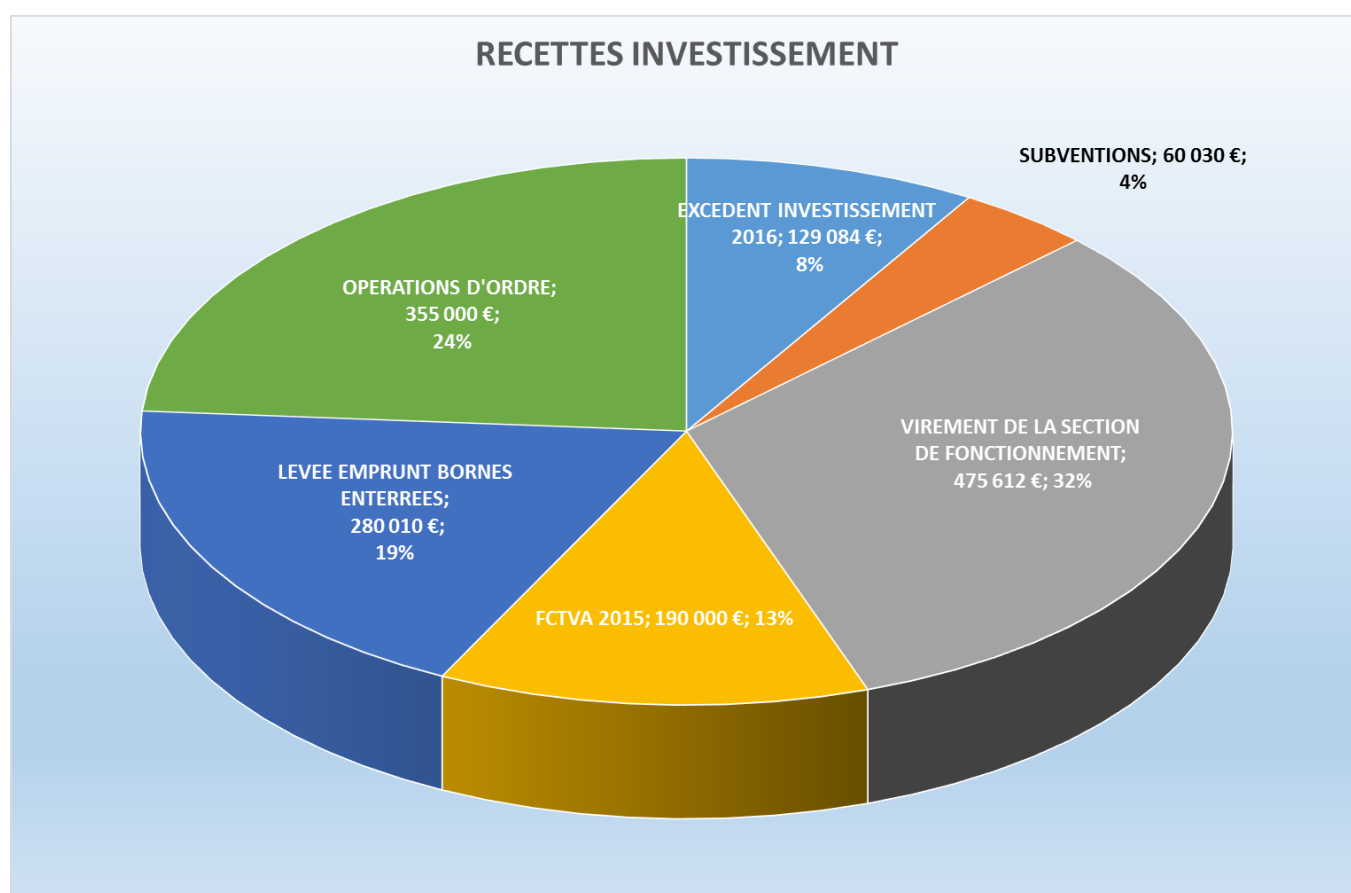
La section de fonctionnement s'équilibre à **1 489 736,35 €** soit un budget en **augmentation de 5 %** par rapport à celui de 2016 (1 423 732,15 €).

### ○ Recettes d'investissement :

Le montant des recettes de la section d'investissement s'élève à 1 489 736,35 €.

Elles se répartissent comme suit :

- Le poste le plus important des recettes est constitué par le virement de la section de fonctionnement. Cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de 475 612,12 €,
- Le second poste est celui des recettes d'amortissement pour 355 000 €,
- Le troisième poste est celui d'un emprunt de 280 000 € pour financer l'acquisition des bornes enterrées.



## Recettes d'investissement par chapitre – Années 2016 et 2017

Données détaillées :

Article	RECETTES INVESTISSEMENT		2016	2017	Evolution
<b>001</b>	<b>EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE</b>		53 958,48 €	129 084,23 €	139%
021	Virement de la section de fonctionnement		435 523,67 €	475 612,12 €	9%
<b>10</b>	<b>DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES</b>				
10222	Fonds globalisés - F.C.T.V.A.	Récupération T.V.A	150 000,00 €	190 000,00 €	27%
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT</b>				
1312	Subv. équipt transférables-Autres subv. de la Région	CONSEIL REGIONAL	10 600,00 €	40 000,00 €	277%
1313	Subv. équipt transférables-Département	CONSEIL DEPARTEMENTAL	23 000,00 €	20 000,00 €	-13%
1316	Subv. équipt transférables-Autres établ. Publics locaux	ADEME	10,00 €	10,00 €	0%
1322	Subv.équipt non transférables - Autres subv.Région	Subvention Conseil Régional déchèterie	10,00 €	10,00 €	0%
1326	Subv. équipt non transférables - Autres établ. Publics locaux	Subvention agence eau déchèterie	10 000,00 €	10,00 €	-100%
		<b>TOTAL</b>	<b>43 620,00 €</b>	<b>60 030,00 €</b>	<b>38%</b>
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>				
1641	Emprunts en euros	Bornes enterrées	429 500,00 €	280 000,00 €	-35%
165	Dépôts et cautionnements reçus			10,00 €	
		<b>TOTAL</b>	<b>429 500,00 €</b>	<b>280 010,00 €</b>	<b>-35%</b>
<b>040</b>	<b>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</b>				
28051	Logiciels		5 500,00 €	5 000,00 €	-9%
281318	Autres bâtiments publics		100,00 €	500,00 €	400%
281568	Amort autres matériel et outillage d'incendie et de défense civile		10,00 €	- €	-100%
28158	Autres installations, matériel & outillage techniques	Matériel incendie	800,00 €	800,00 €	0%
28182	Amortissement matériel de transport	Véhicules Syndicat	4 500,00 €	- €	-100%
28183	Amortissement du matériel de bureau & informatique		10 000,00 €	4 000,00 €	-60%
28184	Amortissement du mobilier		220,00 €	1 700,00 €	673%
28188	Amortissement des autres immobilisations corporelles	Conteneurs	290 000,00 €	343 000,00 €	18%
		<b>TOTAL</b>	<b>311 130,00 €</b>	<b>355 000,00 €</b>	<b>14%</b>
<b>TOTAL</b>			<b>1 423 732,15 €</b>	<b>1 489 736,35 €</b>	<b>5%</b>

**Données synthétisées :**

Article	RECETTES INVESTISSEMENT	2016	2017	Evolution
001	EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE	53 958,48 €	129 084,23 €	139%
021	Virement de la section de fonctionnement	435 523,67 €	475 612,12 €	9%
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	150 000,00 €	190 000,00 €	27%
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	43 620,00 €	60 030,00 €	38%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	429 500,00 €	280 010,00 €	-35%
040	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	311 130,00 €	355 000,00 €	14%
<b>TOTAL</b>		<b>1 423 732,15 €</b>	<b>1 489 736,35 €</b>	<b>5%</b>

**Chapitre 021** : Virement de la section de fonctionnement. Cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement.

**Chapitre 10** : Dotations, fonds divers et réserves. Ce chapitre ne concerne que le remboursement du FCTVA (10222).

**Chapitre 13** : Subvention d'équipement. Ce chapitre porte sur le versement de subventions pour des acquisitions liées à l'investissement (bornes enterrées, composteurs, conteneurs roulants, ...) versées par les partenaires financiers tels que la Région (1312), le Conseil Départemental (1313) ou l'ADEME (1316).

**Chapitre 16** : Emprunt et dettes assimilés. Ce chapitre concerne un emprunt pour le financement de l'achat des bornes enterrées (1641).

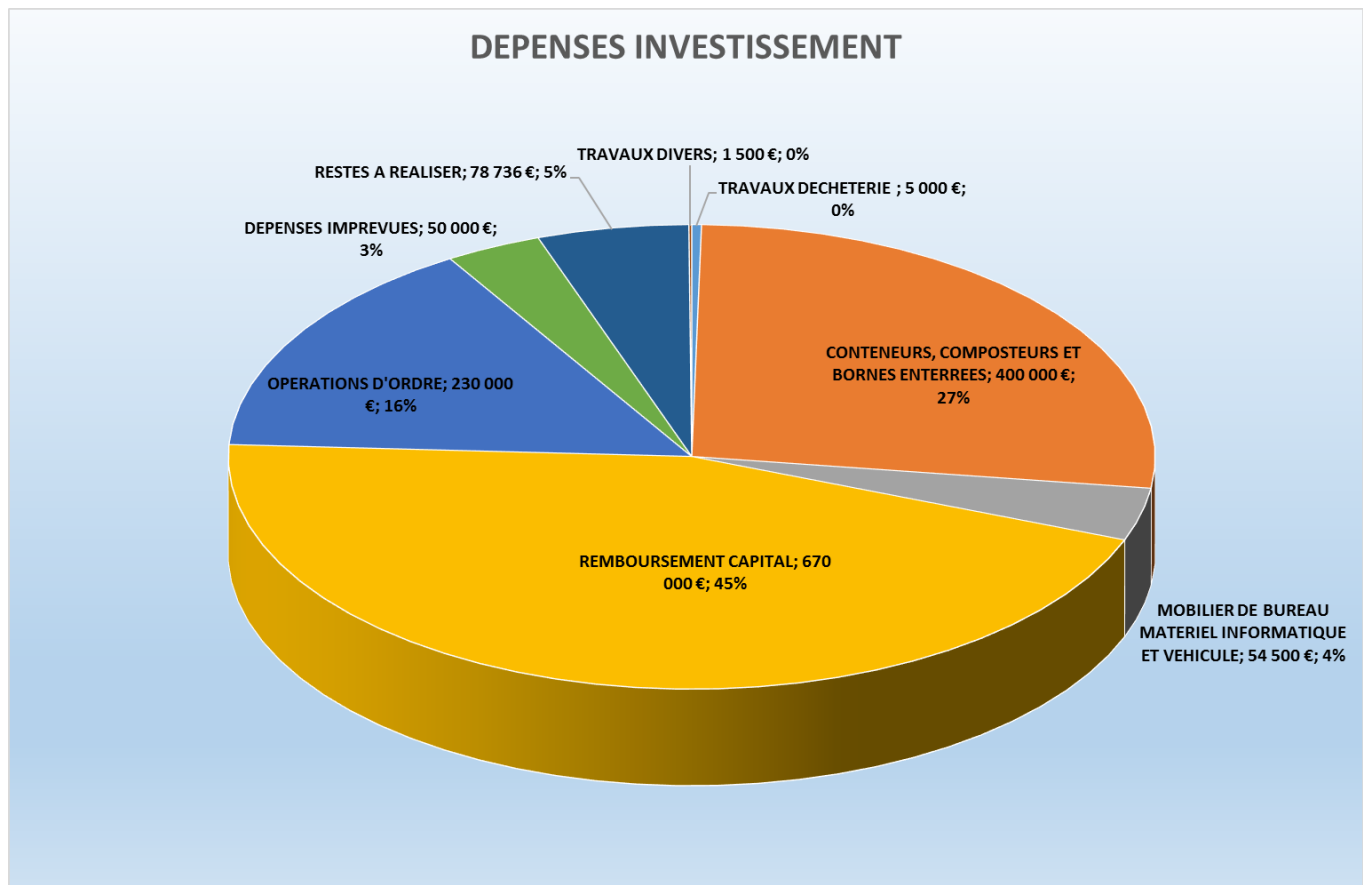
**Chapitre 040** : Amortissement des immobilisations. Ce chapitre concerne des opérations d'ordre budgétaires et l'amortissement des biens du Syndicat (véhicules, mobilier, matériel informatique, conteneurs roulants, bornes enterrées, composteurs, etc.).

## ○ Dépenses d'investissement :

Le montant des dépenses de la section d'investissement s'élève à 1 489 736,35 €.

Elles se répartissent comme suit :

- Le poste le plus important des dépenses est constitué par le remboursement du capital des emprunts pour les travaux de la déchèterie, l'achat des conteneurs roulants pour le verre et l'achat de bornes enterrées avec 670 000 € soit 45 % des dépenses d'investissement,
- Le second poste le plus important est constitué par l'achat de bornes enterrées et de conteneurs pour 469 464,19 € soit 31 % des dépenses.



## Dépenses d'investissement par chapitre – Années 2016 et 2017

Données détaillées :

Article	DEPENSES INVESTISSEMENT		2016	2017	Evolution
020	Dépenses d'investissement imprévues		40 000,00 €	50 000,00 €	25%
13	<b>REVERSEMENTS ET REPRISES DE SUBVENTIONS</b>				
13912	Subv. équipement transférées c/résultat- Autres subv. Région	Subventions Région	61 000,00 €	155 000,00 €	154%
13913	Subv. équipement transférées c/résultat- Département	Subventions Département	10 000,00 €	35 000,00 €	250%
13916	Subv. équipement transférées c/résultat- Autre établ. Publics	Subventions Ademe	10 500,00 €	40 000,00 €	281%
		<b>TOTAL</b>	<b>81 500,00 €</b>	<b>230 000,00 €</b>	<b>182%</b>
16	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>				
1641	Emprunts en euros	Remboursement du capital	500 000,00 €	670 000,00 €	34%
20	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
2051	Concessions et droits similaires,		1 500,00 €	10 144,80 €	576%
21	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
21318	Autres bâtiments publics		5 000,00 €	6 717,60 €	34%
2151	Réseaux de voirie	Travaux déchèterie	11 940,00 €	5 000,00 €	-58%
2152	Installations de voirie		4 000,00 €	3 000,00 €	-25%
21568	Autres matériels et outillages d'incendie et défense civile		2 000,00 €	2 000,00 €	0%
2158	Autres installations, matériel et outillage technique		3 000,00 €	3 000,00 €	0%
2182	Matériel de transport		25 000,00 €	25 000,00 €	0%
2183	Matériel bureau & matériel informatique		3 000,00 €	5 844,00 €	95%
2184	Mobilier		3 000,00 €	3 065,76 €	2%
2188	Autre immobilisations corporelles	Conteneurs et composteurs	714 910,90 €	469 464,19 €	-34%
		<b>TOTAL</b>	<b>771 850,90 €</b>	<b>523 091,55 €</b>	<b>-32%</b>
23	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS</b>				
2313	Constructions	Travaux sur déchèterie	13 881,25 €	5 000,00 €	-64%
2315	Installation matériel et outillage technique		15 000,00 €	1 500,00 €	-90%
		<b>TOTAL</b>	<b>28 881,25 €</b>	<b>6 500,00 €</b>	<b>-77%</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>1 423 732,15 €</b>	<b>1 489 736,35 €</b>	<b>5%</b>

Données synthétisées :

Article	DEPENSES INVESTISSEMENT	2016	2017	Evolution
020	Dépenses d'investissement imprévues	40 000,00 €	50 000,00 €	25%
13	REVERSEMENTS ET REPRISES DE SUBVENTIONS	81 500,00 €	230 000,00 €	182%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	500 000,00 €	670 000,00 €	34%
20	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 500,00 €	10 144,80 €	576%
21	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	771 850,90 €	523 091,55 €	-32%
23	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	28 881,25 €	6 500,00 €	-77%
<b>TOTAL</b>		<b>1 423 732,15 €</b>	<b>1 489 736,35 €</b>	<b>5%</b>

**Chapitre 13** : Immobilisations corporelles en cours. Il concerne des opérations d'ordre budgétaires. Il s'agit de l'amortissement des subventions d'acquisition des bacs roulants et de bornes enterrées des partenaires financiers du Syndicat soit le Conseil Régional (13912), le Conseil Départemental (13913) et le l'ADEME (13916).

**Chapitre 16** : Emprunts et dettes assimilés. Ce chapitre concerne uniquement le remboursement du capital des emprunts pour les travaux de la déchèterie, l'achat des conteneurs roulants pour le verre et l'achat de bornes enterrées (1641).

**Chapitre 20** : Immobilisations corporelles. Ce chapitre concerne uniquement l'achat de logiciels informatiques (logiciel comptable, Adobe, etc...) (2051)

**Chapitre 21** : Autres immobilisations corporelles. Ce chapitre concerne les acquisitions du Syndicat soit le mobilier (2184), le matériel informatique (2183), les bornes enterrées, composteurs et conteneurs (2188), etc...

**Chapitre 23** : Immobilisations corporelles en cours. Ce chapitre concerne les travaux réalisés par le Syndicat. Ces travaux concernent principalement la déchèterie de Bessancourt.

## Budget Annexe de vente des matériaux issus de la collecte sélective

Ce budget a été créé car la vente de certains matériaux issus de la collecte sélective est soumise au versement de la TVA. Il a donc été créé ce budget selon une comptabilité (nomenclature M4) permettant le versement de TVA au Syndicat.

Ce budget est voté en suréquilibre en section de fonctionnement et n'a pas de section d'investissement.

Pour cette année il a été budgétisé la vente pour 350 000 € de matériaux.

Article	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2017
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		
658	Charges diverses de gestion courante		
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations gestion		- €
672	Reversement de l'excédent de la collectivité de rattachement		- €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		200,00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>200,00 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>200,00 €</b>

Article	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2017
<b>002</b>	<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 424 904,31 €</b>
<b>70</b>	<b>VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES</b>		
707	Vente de marchandises		350 000,00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>350 000,00 €</b>
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		
758	Produits divers de gestion courante		10,00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>10,00 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>1 774 914,31 €</b>



## Ratios légaux

	2016	2017
Dépenses d'exploitation / dépenses réelles de fonctionnement	99,77 €	99,72 €
Produit d'exploitation domaine / recettes réelles de fonctionnement	3,58 €	3,80 €
Transferts reçus / recettes réelles de fonctionnement	96,41 €	96,20 €
Emprunts réalisés / dépenses d'équipement brut	53,54 €	51,88 €
Encours de dette	1 616 036,40 €	1 672 354,54 €
Encours de dette / population	14,54 € /hab	15,00 € /hab